

Dis, Fuse ...




Felletin

JUIN 2005
N° 29

Bulletin Municipal de **FELLETIN**

Sommaire

Le mot du Maire p. 2

Parmi les dernières délibérations :
Les conseils municipaux du 27/01/05, du 10/03/05,
du 31/03/05 p. 3 à 5

Une page d'histoire : p. 6
Un conflit de pouvoirs à Felletin au XVIIIe siècle :
Ou comment régler ses différents...

Dossier : p. 7 à 12
L'inventaire de la commune de Felletin

Le Point sur : p. 16

En Bref : p. 17

Paroles d'assos : p. 18 à 23
L'actualité des associations, par les associations.

Agenda des manifestations : p. 24

Etat civil : p. 24

Dis Fuse, Bulletin
d'informations municipales de Felletin.
Mairie de Felletin,
12 Place Charles de Gaulle
23500 Felletin.

Directeur de la publication et de la
rédaction : le Maire, Michel Pinton.

Rédaction : service communication
commission
information/communication

Crédits photos :
Mairie de Felletin, Freddy Le saux

Impression/photogravure :
Impression Nouvelle.

La prochaine fois que vous passerez Rue Grancher, arrêtez-vous à l'ancienne Chapelle Blanche. Depuis que son toit s'était effondré, il y a un siècle à peu près, elle était une triste ruine, envahie de ronces et de gravas. Seule la façade tenait encore debout. Le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider a décidé de la restaurer. Mais comment faire ? Il n'était pas question de la reconstruire, ni bien sûr de la raser. Nos élus étaient perplexes. Ils se sont interrogés longtemps.

La collaboration féconde d'un paysagiste, d'un architecte, d'un maçon et d'un charpentier a apporté au problème posé, une solution originale et élégante. La ruine informe va devenir un joli jardin clos. Tout ce qui a pu être sauvé de l'ancienne chapelle l'est. Tout ce qui rappelle son passé est mis en valeur. Mais à partir de cet acquis, quelle imagination, quelle audace ! Les techniques de demain s'appuient sur celles d'hier et leur donnent un nouveau contenu. Allez visiter le jardin municipal. Restez-y le temps d'une paisible rêverie. Vous ne le regretterez pas.

La restauration de la chapelle Blanche est le symbole du travail que nous essayons de faire pour Felletin : fouiller notre passé, dégager ses richesses, les connaître mieux et, à partir de là donner un nouvel élan à notre commune. C'est en définitive, le sens de notre action depuis 10 ans. La médiathèque en est un autre exemple.

A cet égard, ce numéro de "Dis Fuse" contient un dossier que vous apprécierez tous. Pour la première fois, l'histoire de notre ville est récapitulée de façon rigoureuse. Les livres des siècles passés avaient inventé une tribu gauloise des "Felletinenses". Nos ancêtres supposés adoraient la déesse "Felix" dans un temple majestueux situé place de Beaumont. Les mêmes livres affirmaient que l'origine de la tapisserie remontait à des arabes qui, en fuite après leur défaite face à Charles Martel en 732, s'étaient installés entre le Pont Roby et le pont des malades. Ces légendes et d'autres ne tiennent pas devant la vérité scientifique qui commence à se dégager. Vous allez suivre ci-après l'histoire certaine de Felletin, qui commence vers l'an 1000 avec le seigneur d'un domaine agricole installé place de Beaumont (sans doute un Franc), qui continue avec la construction d'un monastère là où se trouve l'Eglise du Moutier et qui atteint son apogée lorsque se croisent sur notre territoire, deux routes importantes, l'une nord-sud, l'autre est-ouest. Vous apprendrez aussi qu'au moyen âge, Felletin a eu non pas un mais deux châteaux forts et que notre centre ville était orné à la Renaissance de plusieurs splendides demeures, dont l'actuelle médiathèque conservée en partie.

Ce passé est encore plus riche que nous l'imaginions. Il nous faut le mettre en valeur, comme nous avons commencé à la faire. Certaines rues, comme celle des Tours de l'horloge, sont encore à restaurer. Mais ce travail n'est pas seulement un hommage rendu à nos ancêtres. C'est aussi la base pour un nouvel élan de Felletin, pour adapter notre très vieille ville à une modernité bien comprise, donner à ses habitants des activités plus rentables et créer de nouveaux emplois. Chez nous, le passé et l'avenir ne s'opposent pas. Ils se donnent la main. Oeuvrons en ce sens.

Atelier relais

Le CM du 27/01/05 approuve le choix des entreprises retenues dans le cadre de la consultation lancée pour l'installation de l'entreprise DIA DELOS (créateur de mobilier contemporain), dans le cadre d'un atelier relais.

Grange Gory

Le CM du 27/01/05 arrête le choix des entreprises pour la réalisation de travaux de réparation de la façade arrière de la grange dite "Gory" :

Société PLETTAC ECHAFAUDAGES (FIGEAC) : mise en place d'un échafaudage multidirectionnel pour soutenir la charpente..

Entreprise FANTON : démolition du mur endommagé, reconstruction en maçonnerie d'agglos enduits et l'étalement par contre fiches de la façade.

Lotissement des Granges

Dans le cadre de son acquisition de terrains constructibles (pouvant accueillir jusqu'à 10 pavillons), et après avoir procédé aux consultations nécessaires, le CM du 27/01/05 confie la réalisation de l'étude du terrain et la maîtrise d'œuvre à la SCP Michel DELRIEU d'Aubusson.

Pavillons quartier de Beaumont

Le CM du 27/01/05 décide la réalisation de travaux d'aménagement de la voie d'accès menant aux logements récemment construits.

De plus, une voie nouvelle partant de la " rue Degaine " dessert désormais 2 pavillons construits par la COPROD. Ce même CM décide de la nommer Impasse "Las Peladas".

Travaux route de Crocq

Le Département de la Creuse va réaliser, courant juin, la reprise de la couche de roulement **avenue de la Gare et route de Crocq**. Pour cette dernière, les travaux s'effectueront de l'intersection avec la route d'Aubusson jusqu'à l'intersection avec l'avenue Joffre. Ils comprennent un décaissement et un reprofilage de la chaussée.

La Commune souhaite saisir cette occasion pour réaménager les trottoirs notamment dans la partie basse (de l'intersection avec la route d'Aubusson jusqu'à l'intersection avec la rue Reby Lagrange). Le CM du 27/01/05 décide de faire procéder aux consultations nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

Consultations faites, le CM du 10/03/05 confie la maîtrise d'œuvre de ces travaux à la société SAUNIER & ASSOCIES pour un montant de 5.500,00 euros H.T.

Chapelle Blanche : aménagement paysager

Le CM du 10/03/05 approuve le plan d'Aménagement paysager proposé par le paysagiste Alain FREYTET. Il

s'agit de :

- fourniture et pose des supports de plantes,
- gravure d'un "pénitent blanc" sur une stèle existante,
- mise en page et suivi de fabrication du panneau d'interprétation.

Assainissement rue Sœur Alphonse

Après une consultation des entreprises, le CM du 10/03/05 décide de confier les travaux d'assainissement relatifs aux eaux pluviales du quartier Sœur Alphonse à la société SOGEA pour un montant de 92.873,00 euros H.T.

Aménagement du plateau sportif : adoption de l'avant projet sommaire

Le 24 juin 2004, le Conseil Municipal avait donné son accord aux modalités de financement de cette importante opération qui touche à la fois la réhabilitation du terrain de football, la restauration des vestiaires situés sous la tribune, la construction d'autres vestiaires destinés à l'équipe felletinoise et aux arbitres, la réalisation d'une halle de tennis pour jeux couverts et l'adaptation de cette halle à d'autres activités, comme sa transformation en vaste salle de spectacles (par exemple pour le festival de folklore).

La municipalité a essayé de tenir compte de tous les besoins et, après concertation, l'architecte MAURY a préparé l'avant projet d'un bâtiment qui répond aux normes en vigueur. C'est ce projet que le Conseil Municipal doit examiner maintenant.

Il reste en effet deux séries de choix à faire : d'une part, celui de l'emplacement précis du bâtiment que le vote du 24 juin 2004 n'avait pu trancher ; d'autre part, celui d'options concernant le chauffage, le mode de construction, etc . . .

Le CM du 10/03/05 choisit une implantation à proximité immédiate du gymnase, retient le système de cogénération comme solution de chauffage et d'autres options (revêtement des dalles de béton par enrobé, voûte d'une seule partie et adjonction de toilettes publiques).

Local cantine

Afin de mettre un terme aux problèmes d'affluence et d'horaires de la cantine scolaire, le CM du 27/01/05 décide la réalisation d'une salle de restaurant, réservée aux enfants les plus petits, dans l'immeuble municipal proche du collège.

Après avoir procédé aux consultations réglementaires, le CM du 10/03/05 décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à Monsieur Bernard CHIRAC.

Déplacement du centre équestre

Le Conseil Municipal a adopté dans une délibération précédente le principe d'un déménagement du Centre Equestre vers le Vallon des Granges et son coût.

Pour continuer à avancer dans ce projet, le CM du 10/03/05 décide de procéder aux consultations réglementaires pour la désignation d'un maître d'œuvre.

C. L. S. H. : enveloppe financière,

De plus en plus d'enfants fréquentent le Centre de Loisirs Sans Hébergement de FELLETIN installé dans des locaux mis à disposition par Centre Social de la M.S.A. Les lieux sont mal adaptés et le service s'en ressent.

La municipalité propose de mettre un terme à tous les problèmes d'accueil en construisant un local approprié. Le CM du 10/03/05 approuve ce projet.

Cession d'un immeuble communal

Le CM du 27/01/05 donne son accord à la vente d'un immeuble communal, rue des ateliers (dit "immeubles Maillot"), à Monsieur Vincent DUBOURG, créateur d'art. En effet, Monsieur Vincent DUBOURG qui loue ce bâtiment depuis le 1er janvier 2004 a souhaité s'en porter acquéreur de façon à y installer définitivement son entreprise.

Le service des domaines a fixé la valeur vénale du local, terrain intégré, à 23.000 euros.

Médiathèque

Le CM du 27/01/05 accepte de signer une convention de mise à disposition de l'ensemble immobilier, dans lequel est implantée la médiathèque et la cyberbase avec la Communauté de Communes "AUBUSSON FELLETIN".

Personnel communal : création de poste

Le syndicat d'adduction d'eau potable et le service de l'assainissement sollicitant de plus en plus les services techniques de la commune, l'augmentation de la charge de travail au sein des services techniques est devenue telle qu'elle compromet un service public de qualité. Aussi, le CM du 27/01/05 décide la création d'un poste d'agent technique territorial spécifiquement affecté au service assainissement.

Achat de matériel

Le CM du 27/01/05 vote l'achat de plants pour le fleurissement de la ville (jeunes pousses de fleurs à repoter et cultivées sous serre). Il vote aussi l'achat d'une serre de 60 m² au prix de 760,00 € H.T. pour compléter l'existant, d'une nouvelle "saleuse" pour un montant H. T. de 2.818,00 €, et de divers matériels (100 chaises, 25 grilles d'exposition, 10 panneaux électoraux). Pour un montant de 4.590,00 € H.T.

Subventions aux associations : acompte 2005

Le CM du 27/01/05 vote le versement d'un acompte à valoir sur les subventions l'exercice 2005 pour certaines associations en ayant fait la demande :

- Cigale : 10.000, 00 €

- Union Cycliste Felletinoise : 6.000,00 €
- Office de Tourisme : 15.000, 00 €

D'autre part il accorde au Collège Jacques Grancher une participation pour le voyage en Italie de 30,00 € par enfants concernés.

Enfin le CM décide d'adhérer à l'Association "PAYS SAGE" (cotisation 2005 : 50,00 €).

Chemins de randonnées

Afin de protéger notre patrimoine rural collectif, le CM du 27/01/05 décide l'inscription au PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET RANDONNEES des chemins publics ou appartenant au domaine privé de la commune.

Cette mesure permet en outre à la commune de bénéficier de l'assistance technique du Département et d'une promotion départementale.

Le CM s'engage à leur conserver leur caractère public et ouvert et à assurer leur entretien au plan communal.

Atlas du Patrimoine : Prolongation C.D.D. -

Dans le cadre de la réalisation de l'atlas du patrimoine felletinois, le CM du 27/01/05 décide de prolonger le contrat (CDD) d'opérateur cartographe "sigiste" pour une durée de 1,5 mois et de poursuivre sa mise à disposition auprès de la DRAC Limousin.

I. M. E. : Vente

Le CM du 10/03/05 donne son accord pour la vente de l'ensemble immobilier accueillant l'Institut Médico Educatif Denis Forestier à l'association ALEFPA qui gère l'I.M.E.



Comptes Administratifs 2004 - budget 2005

Compte administratif de la commune - année 2004

	Excédent /déficit anné 2003	Dépenses 2004	Recettes 2004	Excédent 2004
Fonctionnement	306 939 €	1 601 603 €	1 808 130 €	513 466 €

Compte administratif assainissement - année 2004

	Excédent/déficit anné 2003	Dépenses 2004	Recettes 2004	Excédent anné
Fonctionnement	36 374.32 €	75 348.82 €	67 686.92 €	

Budgets primitifs 2005

Budget général :

Investissement : 4 746 988 €
Fonctionnement : 2 110 409 €

Budget assainissement :

Investissement 240 764.67 €
Fonctionnement : 94 700.00 €

Détails du budget primitif 2005 - Fonctionnement

Recettes	
Excédent reporté	313 466 €
Revenus sur immeubles	203 000 €
Redevances et autres produits	235 000 €
Impôts et taxes	541 198 €
Dotation et participation	748 745 €
Divers	69 000 €
Total	2 110 409 €

Dépenses	
Charges à caractère général	627 000 €
Charges de personnel	784 500 €
Autres charges courantes	325 000 €
Intérêts des emprunts	45 500 €
Amortissement des charges à répartir	36 000 €
Autofinancement provisionnel	257 409 €
Divers	35 000 €
Total	2 110 409 €

Tout en soutenant au maximum l'activité et celle des associations, la municipalité se doit de financer ses futurs investissements. A cette fin, elle souhaite chaque année réaliser un budget de fonctionnement qui avoisine les 300.000 €. Cela n'a pas été possible en 2004 (206 527 €) le pari risqué d'être difficile à tenir en 2005 d'autant plus que le produit attendu des 4 taxes afférentes, peut-être certes passageres mais malgré le maintien des taux au niveau qu'ils avaient depuis une dizaine d'années. D'autre part le prélevement pour les dépenses d'investissement passeront de 240 764 € en 2004 à 257 409 en 2005. Ces deux faits conjugués auront une incidence forte sur l'excédent.

Taux d'imposition 2005

Taxes	communal	Moy. département	Moy. nationale
habitation	5.41%	14.17%	14.17%
Foncier bâti	13.31%	18.12%	18.12%
Foncier non bâti	65%	43.14%	43.14%
professionnelle	11.15%	Non communiqué	15.34%



Une page d'histoire

Le texte ci dessous reprend en très grande partie l'article de Henri Hours, publié dans les Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 42, 2ème fascicule, publié en 1985. Ne pouvant publier l'article dans son intégralité, nous avons supprimé quelques passages, cela est signifié par le sigle (...), et avons parfois apporté quelques précisions.

UN CONFLIT DE POUVOIRS A FELLETIN AU XVIII^e SIÈCLE : Ou comment régler ses différends...

Début août 1694, Jean Ruyneau du Bezut prend ses fonctions de président-châtelain de Felletin.

Il est immédiatement en butte à l'hostilité des familles felletinoises dans lesquelles se recrutait le personnel municipal et qui supportaient mal de voir l'office de président-châtelain leur échapper au profit du fils du petit greffier de la justice seigneuriale de Pontcharraud ; elles trouvèrent un appui assez naturel dans les familles de la noblesse militaire des environs contre celui qui symbolisait le pouvoir royal.

Le 7 août 1694, Gambellon, clerc de notaire, interceptait à la poste une lettre qui venait d'y arriver, écrite par Le Vayer, intendant de Moulins, à Jean Ruyneau ; il n'avait pas agi de son propre chef, mais sur ordre de son patron, le notaire felletinois Pierre Dessalles. Cet incident, en apparence sans grande portée, ouvrait en fait une longue série d'événements et d'affrontements qui, pendant une quinzaine d'années, allaient troubler profondément la vie publique felletinoise.

D'un bout à l'autre de la période à laquelle nous nous sommes intéressés, nous verrons s'affronter ces deux mêmes personnages : Ruyneau et Dessalles.

Le 26 décembre 1694, Pierre Dessalles, un certain Reix, receveur de la seigneurie du Maslaurent, et quelques autres personnages vinrent chahuter à la porte de Jean Ruyneau : après des chansons et injures, ils " carillonnèrent " avec le marteau de la porte, puis brisèrent une fenêtre en tirant au travers un coup de pistolet, et pénétrèrent à l'intérieur ; là, après avoir brisé quelques meubles, ils auraient sondé à la pointe de l'épée le lit dans lequel aurait dû se trouver Jean Ruyneau.

En déposant sa plainte relative à ces violences, Jean Ruyneau dénonça ce qu'il considérait comme un complot dirigé contre lui : en mars 1695, il se rendit à Montluçon, où séjournait alors l'intendant Le Vayer, pour lui exposer les difficultés auxquelles il était en butte, " touchant plusieurs séditions, émotions populaires et attroupements et autres violences et voies de fait commises en sa personne et de sa famille, même d'une certaine ligue qui se faisait pour l'insulter à tous moments ".

En août 1695, nous retrouvons Pierre Dessalles prisonnier à Guéret, où il a été transféré pour être jugé. Il fut finalement condamné par le Parlement, en appel de la sentence du présidial de Riom du 7 mars 1697, à l'amende honorable, ce qu'il fit devant le présidial, mais surtout à neuf ans de bannissement hors de sa ville, à 1500 l. de dommages et intérêts, et, aux dépens.

Le 22 juillet 1696, alors donc que Dessalles était en prison depuis une année, Yrieix Renon, prêtre de la communauté de Beaumont, devait lire en chaire un monitoire relatif à la procédure en cours d'instruction contre Pierre Dessalles ; cette lecture avait déjà été empêchée le 9 juillet à l'église du Château ; cette fois encore, la voix du prêtre fut couverte : " lesquels hommes et femmes ont crié à pleine tête et tumultueusement, hurlant et sifflant et montrant au doigt ledit

Renon en disant " Prenez le et descendez le de là " ; que lesdits quidams mal intentionnés ont frappé à coups de pieds, de pierres et batons contre les bancs, les confessionnaux et les portes de ladite église, et se sont ensuite avisé de sonner à grand branle les deux grosses cloches pendant l'espace d'environ demi heure, et dans le temps que Renon faisait la lecture et publication dudit monitoire, lequel n'a pu être entendu de personne à cause de ce grand désordre et scandale public, qui est une suite des rébellions à justice, séditions et émotions populaires faites par ces ennemis dans le dessein d'empêcher et supprimer les preuves et les révélations des témoins qu'il entend faire déposer contre eux, que dans cette confusion le sieur du Bezut a remarqué que la fille et le fils de Pierre Dessalles prisonnier par le fait du monitoire étaient dans ladite église, que ladite fille s'est allée poster vis à vis de la chaire du prédicateur à battre des mains et sifflé le rire au nez du sieur Renon.

Ce chahut est très révélateur : il nous montre que Dessalles et les quelques " ligueurs " que nous avons vu jusqu'à présent agir autour de lui ne sont en fait pas seuls : au premier rang des chahuteurs, nous voyons certes son fils et sa fille, mais ils ne sont pas isolés, et il semble bien qu'une grande partie de l'assistance les ait approuvés et suivis.

D'après les archives de l'époque, il semblerait que Pierre Dessalles n'ait pas du tout respecté cette peine de bannissement. Ainsi il revint de nombreuses fois à Felletin, et les querelles entre certains membres de la municipalité et des officiers royaux continuèrent pendant ces 9 années de bannissement supposé.

Le 17 juillet 1702, Jean Ruyneau fut obligé de déposer une plainte contre Dessalles qui, accompagné de deux hommes armés de fusils, avait chassé son métayer de Selonge, Pierre Durand, qui était occupé à semer des raves. Le lendemain de cette plainte, le 18 juillet, " Mr de Fournoux, procureur du Roi en la sénéchaussée de la Marche à Guéret, est venu exprès en cette ville par ordre de Monseigneur Daguessau, procureur général, et a fait afficher et publier au son du tambour des défenses à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de réfugier, donner asile et protection audit Dessalles, aux peines de droit, avec injonction au maire, consuls et habitants de cette ville de donner main forte au plaignant [Ruyneau] pour arrêter ledit Dessalles et empêcher ses outrages et persécutions ".

Le vendredi 28 juillet, après le coucher du soleil, Dessalles se rendit à Busserette ; il y avait jadis possédé une métairie, rachetée par Jean Ruyneau lui même ; à force d'insultes et de menaces, il en chassa le métayer, Antoine Bontemps, et ses ouvriers : pistolet à la main, Dessalles menaçait, montrant " son estomac découvert dont il ferait sortir du sang pour faire du boudin ". Quinze jours plus tôt, il était déjà venu à Busserette, avec deux inconnus armés de fusils, et s'était fait remettre du lait par la femme terrorisée du métayer. La veille de la Pentecôte, il était encore revenu et s'était emparé de la clef de la chambre que Ruyneau s'était réservée dans le bâtiment ; devant les

protestations de la femme de Bontemps, il l'avait menacée : " Mordieu, bougresse, de quoi te mêles-tu ? Est-ce tes affaires ? Et en ce même temps il sortit un couteau ou baïonnette qu'il mit au bout de son fusil, et fit mine d'en vouloir donner à la femme, lui disant : Qui me tient que je ne te passe cela au travers du corps ? ", puis s'étant rendu en une chènevière où Bontemps travaillait avec d'autres personnes, il dut se retirer devant le nombre, jurant " que le diable le mangera plus tôt auparavant que ce foutu cornard du Bezut prenne ni profite d'aucuns fruits dudit lieu ".

A cette même époque, Pierre Dessalles faisait aussi de fréquents séjours dans la ville même de Felletin : " Dessalles ne cesse point de fréquenter cette ville, de jour et de nuit, pour chercher occasion d'assassiner le plaignant, et que par exprès il était hier dans le logis ou cabaret de Chaussard, où il a fait la débauche, dansé et chanté toute la nuit, et a battu le matin le nommé Yrieix Coulon, tapissier ".

En 1708, Dessalles était toujours à Felletin, harcelant l'entourage de Ruynéau. Le 22 mai de cette année, dans l'après-midi, il avait essayé de frapper à coups de bâton Marguerite Joly, servante de Ruynéau, qui filait sur le pas de la porte de la maison de son maître ; c'est avec sa quenouille qu'elle parvint à parer les coups.

Ruynéau et les siens n'étaient d'ailleurs plus les seules victimes de la violence de Dessalles. Un matin, il s'en prit à François Dutreix, tapissier, qui avait eu le seul tort de le croiser dans la rue (mais puisqu'il était en état d'infraction de ban, toute personne qui le voyait était un dénonciateur en puissance, et donc un ennemi) : " étant sorti de sa maison pour aller à la messe du jour, comme il était au bas du foiral de cette ville, il a vu venir le nommé Pierre Dessalles avec deux autres à lui inconnus, l'un desquels avait un fusil ; que dans le premier abord, croyant que c'était des soldats qui se retiraient et craignant qu'ils ne le prissent pour guide, Dessalles lui a dit de loin : " Bougre de chien, que regardes-tu là ? ", et à l'instant a voulu prendre le fusil de la main de celui qui le portait, lequel n'a voulu le lui lâcher ; ce qui ayant intimidé le déposant, il s'est courbé pour éviter les coups de pierres que Dessalles lui a jetées ".

La famille de Dessalles participait à ces pratiques violentes. Jean Gambellon, devenu son gendre, attaqua à coups de bâton, le 12 juillet 1702, Jean Reilhat, courrier de Chénérailles. François Dessalles, son fils, avait participé à plusieurs bagarres et multipliait les violences ; le 8 décembre 1704, avec le sieur d'Arfeuille et le cabaretier Besses de Laborie, tous trois pris de boisson, ils poursuivaient les armes à la main les passants affolés et malmenaient Yves Meusnier de Fressanges ; le 17 mai 1708, en compagnie du sieur du Monteil, il avait pris les places réservées aux officiers de la châtellenie, lors des vêpres dites dans l'église du Château. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 21 au 22 mai, il vint marteler la porte de Ruynéau " en disant à son chien, tais toi, tu éveilleras le cornard de genfoudre ".

Pendant ce temps, Pierre Dessalles était allé beaucoup plus loin dans la voie du crime : le 9 décembre 1704, un décret de prise de corps fut rendu contre lui pour le meurtre d'Antoine Tixier, procureur du Roi de police de la ville de Felletin. Désormais, s'il était pris et traduit en justice, il avait peu de chances d'échapper aux galères, peine qu'il encourait déjà pour infraction de ban, selon la déclaration royale du 31 mai 1682.

Tout aussi actif et dénué de scrupules, un certain Helias, dit Cruchaut, beau-frère ou cousin de Pierre Dessalles, avait participé le 15 avril 1703 à une tentative d'assaut lancée contre la maison de Jean Ruynéau : " se sont mis en devoir d'escalader lesdites fenêtres, et ont dit qu'ils voulaient aller assassiner le sieur président dans son lit ". Le

30 novembre 1704, avec son frère, il attaqua sur le chemin du pont Roby un cordonnier, du nom de Jacques Chirat, et lui perça le bras d'un coup de baïonnette. Le 21 décembre, il participait à une expédition punitive lancée par quelques habitants de Saint-Quentin-la-Chabanne contre ceux de Chirouze, au cours de laquelle ils enlevèrent Léonard Maupertuis et tuèrent sa soeur Claudie.

En 1709, au mois d'août, Ruynéau fut contraint de déposer une plainte ; depuis plusieurs jours, sa maison de Felletin était mise au pillage pendant la nuit par des inconnus : on lui avait successivement dérobé des volailles de son poulailler, un agneau, des fromages, une grande quantité de linge ; après quoi son potager avait été mis en coupe réglée pendant plusieurs nuits consécutives, ainsi que le verger ; au milieu du mois, les planches de choux (plus de 500 pieds !), poireaux, salades, et autres légumes furent toutes dévastées en une seule nuit. Là-dessus, " Antoine Giry, fils aîné du sieur Gilbert Giry, a eu l'insolence d'entrer dans la cuisine pour insulter la dame son épouse qui était près du feu dans son fauteuil, toute infirme et malade depuis longtemps, laquelle il a traitée avec mépris plusieurs fois de bougresse, carogne, coureuse de Pont-Neuf, d'excommuniée, tête de melon, et autres injures atroces ". Quelques jours plus tard, Gilbert Giry, au lieu de punir ses enfants pour ces tracasseries et insultes, " est venu en approuvant leurs mauvaises actions insulter le suppliant qui était dans sa maison au-dedans de la grande porte en robe et bonnet de chambre, le menacer de la main qu'il lui a portée sous le nez ; qu'ensuite le sieur de Saint-George, fils aîné du suppliant, ayant paru devant la porte en veste et bonnet de nuit, le sieur Gilbert Giry l'a menacé avec la main, lui disant qu'il le payerait, lui a porté plusieurs coups de pied et de poing ; après laquelle action Marguerite Giry, sa fille, ayant tiré une pierre contre l'épouse du suppliant est venue à la porte de sa maison, armée de pierres ; elle a traité son fils cadet de bâtard et d'excommunié ".

Brusquement, au début de l'année suivante, les rôles semblent se renverser. Le 8 mars 1710, Jean Gambellon déposait une plainte devant Joseph Degas, appelé depuis peu au poste de subdélégué de l'intendant de Moulins : son beau-père Pierre Dessalles et ses beaux-frères François et Charles-François Dessalles " venaient d'être assassinés en leurs maisons à coups d'épée et de pistolet, dont ils étaient mourants, par Claude Ruynéau de Saint-Georges, fils à maître Jean Ruynéau assisté d'un officier de guerre parent au sieur du Bezut ".

Accompagnés de Claude Ruynéau qui leur avait montré le chemin, Etienne Morin et ses hommes avaient saisi Pierre Dessalles à six heures du matin, encore au lit, et l'avaient emmené avec son fils cadet, en chemise de nuit. Pendant le trajet, ils avaient été pris à partie par la foule ameutée ; dans la confusion qui en résulta, Pierre Dessalles et son fils furent blessés, ainsi que François Dessalles qui était intervenu une pierre à la main pour leur prêter main forte. Charles-François Dessalles, le bras cassé par plusieurs coups de pistolet, trouva refuge chez Jean Pineton, sieur de la Faye, tandis que son père était traîné jusqu'en prison. Tandis que ce sinistre cortège s'acheminait vers son but, Marie Vincent, la femme de Jean Ruynéau, se tenait sur le pas de sa porte, criant au voisinage : " Fermez les portes, il passe un chien enragé dans les rues ".

Conclusion

Cette arrestation ne réglait pas l'affaire pour autant. semble que Pierre Dessalles fut libéré quelques temps plus tard et les démarches judiciaires entre les deux familles se poursuivirent quelques temps encore.

L'inventaire de la commune de Felletin

" Recenser, étudier, faire connaître " : la devise de l'Inventaire Général, selon Malraux

Recensement terminé, synthèse finale de l'étude bien avancée... Il est temps de faire connaître aux Felletinois les principales conclusions de cette opération menée, depuis ces dernières années, sur le patrimoine leur commune, par le service régional de l'Inventaire du Limousin.

Plus de 2000 photographies ont été réalisées ; 370 entités patrimoniales ont été étudiées et bientôt leurs " condensés " historiques et descriptifs, appelés " notices Mérimée ", pour les œuvres architecturales et " notices Palissy ", pour les objets mobiliers, seront consultables sur internet www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presenta/bdinv.htm

Dans un temps un peu plus lointain, 30 dossiers présentant d'une manière plus élaborée l'ensemble de l'étude, avec références documentaires, photographies et relevés graphiques, seront à la disposition du public, au service de l'Inventaire et peut-être aussi à la médiathèque de Felletin.

Cette étude a pris en compte tous les aspects patrimoniaux de la commune : architecture religieuse, civile, privée, artisanale, objets religieux et ponctuellement objets civils, sans oublier le patrimoine disparu mais documenté (église Saint-Blaise, halle, poids public, fortification de ville.....).

Au final, cette étude s'est révélée bénéfique sur quatre points essentiels.

- Une meilleure compréhension de l'origine et de la formation de la ville.
- Un inventaire exhaustif des objets mobiliers religieux, certains encore conservés dans leur lieu d'origine, mais beaucoup déplacés et déposés dans plusieurs endroits (dont le grenier de la mairie actuelle).
- Une meilleure connaissance de l'architecture privée de la ville.
- Un pointage systématique de toutes les activités artisanales du 19^e et du 20^e siècle, avec une attention toute particulière portée à la tapisserie.

Felletin, son histoire médiévale et... ses deux châteaux

L'étude documentaire commencée en 2001, dès la signature de la convention passée entre la D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la Mairie, a été complétée en 2004, par des recherches " plus pointues ", effectuées dans des fonds d'archives anciens (terriers des 15^e et 16^e siècles). Ces investigations nouvelles ont permis de clarifier l'histoire de la ville et d'évacuer certaines affirmations erronées.

L'origine de Felletin remonterait à l'existence, avant l'an 1000, d'un domaine agricole situé sur les hauteurs de Beaumont. Sur ce domaine qui appartenait probablement à la vicomté d'Aubusson, était vraisemblablement implantée une chapelle qui devint par la suite l'église Saint-Blaise.



Le Chapelle de Beaumont, située sur l'emplacement supposé de l'église St Blaise

Plus bas, sur un replat, passait à cette époque, le chemin de Clermont-Ferrand à Limoges, importante voie commerciale entre l'est et l'ouest.

Puis entre 1000-1125, sont édifiés simultanément, un château, à l'ouest de Beaumont (sur la colline dominée actuellement par le " pylône ") et un prieuré dédié à Sainte-Valérie, avec ses dépendances, le long du chemin Clermont-Limoges. Des raisons économiques ont certainement incité l'abbaye

bénédictine de Chambon-sur-Voueize à construire ce prieuré sur ce tracé commercial pour y écouler ses produits. Les dépendances du prieuré s'étendaient alors entre la Petite rue du Clocher et la rue Terrefume actuelles, cette dernière étant la limite nord du prieuré.

Mais toute la nouveauté réside dans la certitude de l'existence d'un deuxième château !

L'agglomération, formée aux 12^e et 13^e siècle, au nord du prieuré, se dote, entre le 13^e et le 15^e siècles, d'un nouveau château et devient une ville murée. La position stratégique de ce château, tout comme celle du château de Beaumont qui sera démantelé au début du 15^e siècle, permet de surveiller le franchissement de la Creuse sur laquelle viennent de se construire le pont Soubre (pont Roby actuel), en amont et le pont Soutre (pont des Malades), en aval. Ce nouveau château, entouré de coursives et de fossés, se situait dans la partie nord de Felletin, peut-être à l'emplacement du collège actuel. Par la suite, à proximité immédiate, fut construite, à la fin du 15^e siècle, l'église "dite du Château " qui servira d'annexe à l'église paroissiale de Beaumont, jugée trop excentrée ; et cette nouvelle église, nullement castrale, ne fut pas construite, quoi qu'en dise la tradition, avec les pierres de démolition du château de Beaumont.



le 2^{ème} château serait situé sur l'emplacement du collège

Un inventaire d'objets mobiliers religieux inédits

207 objets mobiliers religieux ont été étudiés, provenant des trois églises (églises de Beaumont, du Moutier, du Château) et des trois chapelles de confréries (chapelle des pénitents noirs ou chapelle Sainte-Croix, située presque en face de l'église du Château et aujourd'hui détruite, chapelle des pénitents blancs et chapelle des pénitents bleus).

Cet inventaire a appréhendé un corpus riche et varié comprenant des œuvres de date et de fonction diverses : mobiliers et objets liturgiques, statues, tableaux, cloches.... Parmi ces objets ont notamment été étudiés des objets de confrérie jusque là rarement recensés en Creuse : bâtons de confrérie, objets processionnaires (lanterne, bannières, croix...). Les objets civils étudiés, mis à part quelques-uns, vus chez des particuliers (cartons de tapisserie, meubles), sont essentiellement des machines artisanales et industrielles.

Une architecture urbaine diversifiée

La prospection, en milieu rural autour de Felletin, a démontré que les fermes de la commune de Felletin présentaient une grande similitude avec celles du plateau de Millevaches, déjà étudiées par le service de l'Inventaire, dans les années 1977-1980.

L'étude de l'architecture urbaine, plus longue et complexe, a porté sur tout le bâti de la ville construit jusqu'en 1950. L'enquête sur le terrain a été réalisée à partir d'une grille de repérage très analytique, prenant en compte plusieurs paramètres (largeur de la parcelle, datation principale et secondaire, nombre d'étages, élévation, fonction du rez-de-chaussée, emplacement de l'escalier, nature du gros-œuvre, décor...).

La synthèse des informations a généré des constats intéressants, mais qui, dans ce propos, ne peuvent être évoqués que très superficiellement.

- Centre ville : un bâti ancien vraisemblablement antérieur à la fortification de la ville, datant des 13^e et 14^e siècles.

Les maisons les plus significatives de cette période se situent rue des Tours de l'Horloge (rive ouest) et présentent des éléments architecturaux médiévaux spécifiques (parcellaire étroit, arcade marchande, cordon mouluré délimitant le rez-de-chaussée et le premier étage).

- Centre ville : un bâti ancien représentatif de la prospérité économique de Felletin, aux 15^e et 16^e siècles.

Le " Terrier des Charités ", réalisé entre 1447 et 1479, apprend que Felletin, au 15^e siècle, comptait au moins 35 " ostel ou hostel ", à distinguer de la simple maison ou " moyson " ; l'enquête a bien repéré ce type d'hôtels particuliers qui appartenaient autrefois à de riches marchands ou à des notables ; leur structure est similaire aux maisons citées précédemment, avec toutefois une façade parfois plus large, mais ils s'en distinguent par un certain caractère ostentatoire du à la présence d'une tour d'escalier en demi hors-œuvre et d'un décor sculpté.

(11 place Courtaud, 3 rue Détournée, 5 Grande Rue, 35 Grande Rue). Ce bâti médiéval de Felletin des 13^e, 14^e ou 15^e siècles (qu'il soit maison ou hôtel particulier), **se développant toujours sur deux étages**, présentait à l'origine une **façade sur rue formant pignon**, mais les remaniements ultérieurs des toitures ont modifié cette disposition et une croupe a été aménagée au-dessus de la façade.

La physionomie du bâti médiéval, certes, a été modifiée au 19^e siècle, par le " plaquage d'une façade plus moderne " (10 place Courtaud, 3 Grande Rue) ou par la réunion de deux parcelles (12 place Courtaud, 11- 13 Grande Rue et 43 Grande Rue), mais des éléments architecturaux repérés, tant à l'intérieur que sur les élévations postérieures témoignent de l'ancienneté de nombreuses maisons.

- Faubourgs : un bâti à forte identité artisanale et rurale

Dans les faubourgs du Pont Roby, de Chanteloube, de la Pisseloche et de la Pelleterie), coexistent deux modules de maisons antérieures au 19^e siècle et bien différentes de celles de la partie intra-muros.

On distingue la **maison basse** (rez-de-chaussée et étage de comble) et la **maison à un étage**. Les maisons basses s'apparentent à un modèle rural (6 à 20 rue du Champ de Foire) ; leur pourcentage devait être beaucoup plus élevé autrefois, mais beaucoup d'entre elles ont été rehaussées d'un étage, au 19^e siècle (rue des Mayades et rue du Bouquet). Les maisons à un étage présentent, soit un rez-de-chaussée partiellement habitable et artisanal (ou commercial) (33 rue de Chanteloube), soit un rez-de-chaussée entièrement artisanal (ou commercial) (7 rue de Chanteloube, 23 rue Grancher) ; il est intéressant de souligner que cette deuxième variante s'est développée après 1817, dans la partie intra-muros, sur l'emplacement des anciennes fortifications de ville (4 à 10 rue des Fossés).

A partir du 18^e et surtout au 19^e siècle : apparition de maisons aux typologies nouvelles, aussi bien sur le pourtour intérieur de la partie intra-muros que dans les faubourgs.

Il s'agit toujours d'une **maison à un étage, avec une façade relativement développée**, d'au moins trois travées, minimum. Le rez-de-chaussée peut comporter un local à usage professionnel (1 rue Coudert), soit être entièrement réservé à l'habitation (3 rue des Ecoles).

A l'imitation des hôtels particuliers du 18^e siècle qui se sont établis à l'est, dans la partie extra-muros : hôtel d'Arfeuille (mairie actuelle), hôtel Roy-Pierrefitte (route de Crocq), ou dans le centre (hôtel Thibord : rue Feydeau et autre hôtel d'Arfeuille : 1 place des Arbres), de grandes demeures résidentielles se construisent au 19^e siècle, bien spécifiques par la présence de dépendances et d'un décor intérieur raffiné (hôtel Bandy : presbytère actuel, hôtel Gipoulon : rue des Ecoles).

Les maisons de type villas

Ces maisons, implantées le long des nouvelles rues et routes d'accès, fin 19^e et début 20^e siècle, (routes de Crocq, de Tulle, d'Aubusson, avenue Joffre, avenue de la Gare), sont souvent très caractéristiques avec leur encadrement de baies en brique et parfois, l'ajout décoratif d'éléments en céramique. Une maison réalisée en 1930 (2 avenue de la Gare), est ornée d'un décor peint représentant une allégorie de la Creuse, tout à fait insolite. Enfin quelques particularités de l'architecture privée felletinoise méritent d'être soulignées.

- Toitures aux versants très pentus, éclairées par des lucarnes à croupe débordante.

- Traitement très particulier de certaines façades, au 19^e siècle (mise en œuvre de blocs de pierre horizontaux, aussi larges qu'une travée ; couronnement de façade par une corniche moulurée en bois).

- Décor extérieur simple mais varié. Il s'agit d'un décor sculpté en pierre (sur linteaux ou encadrement de baies), ou d'un décor de menuiserie (vantaux de portes d'entrée souvent ornés de motifs végétaux similaires à ceux qui agrémentent le mobilier

civil), ou encore d'un décor en ferronnerie (heurtor de porte, grille d'imposte et garde corps de balcon) ou enfin d'un décor en ciment armé.

- Caractère intact du décor intérieur de nombreuses maisons (cheminées en pierre sculptées, parfois datées, lambris de revêtement, décor peint sur solives, murs ou plafonds, papiers peints anciens aux motifs inédits).

Artisanat industriel ou industrie artisanale ?

Un petit rappel historique est nécessaire :

A Felletin, la distinction entre artisanat et industrie est difficile, les deux étant imbriquées économiquement, socialement, techniquement mais aussi architecturalement. La prépondérance de l'activité textile impose un foisonnement de métiers (teinturiers, lissiers, fileuses, ...) et de structures productrices (du travail à domicile à l'usine). L'activité tapissière, attestée dès le Moyen Age, est clairement reconnue dès les 16^e et 17^e siècles. Felletin, qui profite de la route commerciale Lyon-Bordeaux jusqu'à la modification de son tracé au 18^e siècle, est alors plus célèbre que sa consœur Aubusson ; la tendance s'inverse ensuite. La production des tapisseries s'appuie sur des ressources locales (matières premières, main d'œuvre, ...).



Rues de Chanteloube et Pisseloché : anciennes routes principales Lyon Bordeaux

Jusqu'au début du 20^e siècle, elle " partage la vedette " avec l'importante (et pourtant méconnue) production drapière (drap : tissu de laine feutrée destinée à l'habillement, localement appelé droguet). A la fin du 18^e siècle, apparaissent parallèlement la production du tapis de pied et la mécanisation de la filature (trois filatures se développent au 19^e siècle à Felletin, une fonctionne encore aujourd'hui).

Du fait de leur nombre impressionnant et fluctuant selon les périodes, **les ateliers de tapissiers** n'ont pas été repérés. De plus, ils ne possèdent pas d'architecture propre. L'étude a porté sur les ensembles productifs qui, en regard de la concentration du travail (nombre d'ouvriers importants) et de la qualité manuelle du travail, se définissent comme des **manufactures** (12 entités identifiées). Elles s'installent d'abord, au cours du 19^e siècle, dans l'architecture vernaculaire felletinoise (exemple : *les ateliers Brunaud dans l'hôtel Thibord du Bost, rue Feydeau*). Une architecture plus spécifique apparaît vers 1880-1900 (exemple : *les ateliers Braquenié, route d'Ussel*). Inspirée des constructions industrielles de cette époque tout en conservant des proportions modestes, elle offre plus de praticité (mixité des matériaux de construction traditionnels et industriels, espace plus ouvert,

grande hauteur sous plafond...). Sa caractéristique essentielle reste ses larges baies souvent à petits carreaux mais toujours entourées de chaînages de brique. L'implantation des manufactures est fonction des axes de circulation, ils sont donc en front de rue ou le long d'une route. Le tissage ne nécessite pas d'énergie spécifique ou la présence de l'eau (ce sont les autres étapes de la filière textile qui sont soumises à ces impératifs). Des machines (comme les métiers à tisser ou les bobineuses) ont également été étudiées et photographiées.

Felletin, en restant fidèle à la houille blanche (la force motrice hydraulique), n'a pas vécu la révolution industrielle de la vapeur. Ainsi, une attention toute particulière a été portée à l'architecture et aux caractéristiques techniques des **moulins** (13 entités identifiées). Malgré les usages multiples d'un même bâtiment et les perfectionnements successifs des machines (des roues verticales aux turbines), force est de constater que les activités restent essentiellement liées aux branches textiles (filature, moulin à foulon) et agroalimentaires (minoterie) et que l'architecture est le plus souvent traditionnelle, comparable au bâti rural.

L'apport énergétique et technique de l'eau a permis le développement d'**activités atypiques** : activités papetière (de 1790 à 1844), diamantaire (implantations successives au 20^e siècle), brassicole (au Liport durant le 20^e siècle), ou encore la production d'énergie électrique (dès 1904 au lieu-dit de La papeterie).

A signaler enfin, l'analyse précise des traces et témoignages d'un savoir-faire typiquement creusois et éminemment **felletinois**, ceux relatifs au bâtiment et aux travaux publics (scierie, tuilerie, maçonnerie, ...).

Ainsi, l'étude met à jour une caractéristique essentielle : la **dualité**, celle de l'emploi concomitant des techniques de production manuelles et mécaniques ; celle d'une architecture tout autant vernaculaire qu'industrielle, celle de la simultanéité des traditions et de l'innovation, etc. L'histoire et la production des " Ateliers Pinton " résument à elle seule cette ambivalence...

La réalisation d'un atlas du patrimoine

Parallèlement à la constitution des dossiers, les données résultant de l'enquête et de la documentation ont été cartographiées sur une trentaine de cartes ; certaines montrent l'évolution historique de la ville ; d'autres sont thématiques (architecture de l'eau, avec mention des différentes fontaines et moulins, architecture commerciale, architecture artisanale, architecture privée avec datation, typologie....).

Un travail d'équipe

Documentation : Françoise Celer, Julien Denis, Jehanne Lazaj, Paul-Edouard Robinne, Myriam Simonneau
 Enquête terrain (architecture de la ville : religieuse et privée, objets mobiliers religieux) : Françoise Celer
 Enquête terrain (architecture rurale) : Paul-Edouard Robinne
 Enquête terrain (architecture artisanale, industrielle) : Jehanne Lazaj
 Relevés graphiques : Jean-Louis Vey
 Mise en forme des dossiers : Véronique Besse
 Gestionnaire des bases de données : Fabienne Dufey
 Photographies : Philippe Rivière
 Cartographie de l'atlas du patrimoine : Morgane Verliac
 L'équipe de l'Inventaire adresse ses remerciements aux habitants de Felletin qui, en majorité, par leur complaisance et leur compréhension ont facilité l'étude ; leur accueil, souvent très chaleureux a permis d'oublier les quelques portes résolument fermées.

Françoise Celer et Jehanne Lazaj
 DRAC du Limousin

L'urgence écologique

Régulièrement, nous donnons dans " Dis Fuse " des conseils pour économiser l'énergie et protéger notre environnement ; plus fondamentalement, le conseil municipal s'efforce d'inscrire l'action de la commune dans la perspective du développement durable (cf. la plaquette développement durable, "l'exemple" de Felletin, disponible à la Mairie et à l'office de tourisme).

Pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus de l'importance de ces préoccupations, et qui considéreraient que ce ne sont qu'obsessions d'écologistes monomaniaques, deux rapports internationaux, marqués du sceau de l'objectivité et de la compétence scientifique, viennent d'être publiés :

- l'un concerne l'énergie, essentiellement le pétrole, et émane de l'A.I.E. (Agence Internationale de l'Énergie) ;

- l'autre, commandée par l'O.N.U., concerne les écosystèmes.

Ces rapports confirment la justesse des cris d'alarme lancés dès les années 70 par les écologistes et notamment le club de Rome (1).

Dépêchons nous d'économiser le pétrole

L'AIE a choisi ce titre choc pour le rapport qu'elle vient de publier. Il résume l'essentiel du propos de cette agence internationale, émanation de 26 pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), créée en 1974 au lendemain du premier choc pétrolier.

L'AIE recommande aux pays consommateurs de restreindre leur consommation de pétrole, en prenant en considération la montée inexorable des cours du brut, due à la poursuite d'une forte progression de la demande aux Etats-Unis et en Asie, ainsi qu'à la raréfaction progressive de l'approvisionnement.

La part des transports étant croissante dans la consommation pétrolière (35% de la demande mondiale de pétrole en 1971, 43% en 1990, 48% en 2002, 50% prévus en 2010 et 55% en 2030), l'A.I.E. invite les gouvernements à préparer une série de mesures qui pourraient être mises en œuvre :

- baisse des tarifs ou gratuité des transports publics ;
- circulation alternée dans certaines périodes ;
- raccourcissent de la semaine de travail et incitation au télétravail pour limiter les déplacements professionnels.

Le rapport de l'A.I.E. évalue le coût et l'efficacité de ces mesures et affirme qu'elles pourraient permettre d'économiser un million de barils par jours. Ce chiffre peut paraître important dans l'absolu mais il est un peu dérisoire si on le compare à la demande mondiale qui est actuellement de l'ordre de 75 à 80 millions de barils par jour.

Cela montre les limites d'une approche uniquement économique du problème ; il est clair que les mesures à prendre devraient être autrement plus radicales et nous conduire à repenser les priorités et l'organisation de nos sociétés.

En pourtant, Jean-michel Bezat, qui rend compte dans le Monde des 3 et 4 avril du contenu de ce rapport, conclut qu'il semble peu probable que les recommandations de l'A.I.E. reçoivent un écho favorable en France, au delà de l'accueil diplomatique d'usage, car il faudrait pour les appliquer affronter le lobby des transports routiers et de l'automobile.

Il reste que l'invitation aux économies d'énergie reçoit ainsi

une consécration internationale, qui devrait être confirmée par le prochain rapport de l'A.I.E. : " dépêchons nous d'économiser l'électricité ".

Evaluation des écosystèmes pour le millénaire

C'est le titre du travail réalisé, sous l'égide de l'ONU, pendant quatre ans, par 1360 experts de 95 pays (2). Anthropologues, écologues, biologistes et économistes ont travaillé ensemble, et ils ont bien été obligés de constater que l'humanité vit au dessus des moyens de la planète ; 60% des services vitaux qui sont fournis par les écosystèmes(3) sont déjà dégradés ou surexploités. Les experts font plusieurs constats dans leurs études :

- l'accélération et le caractère récent des atteintes aux écosystèmes. ; les modifications dues à l'activité humaine ont été plus profondes au cours des cinquante dernières années qu'à tout autre moment de l'histoire, essentiellement pour répondre à des besoins croissants en nourriture, eau douce, bois, fibres et combustibles. Plus de terres ont été mises en culture depuis 1945 que pendant les 18^{ème} et 19^{ème} siècle réunis. Plus de la moitié des engrais azotés synthétiques produits depuis leur mise au point en 1913 ont été utilisés par l'agriculture depuis 1985 !

- les cultures, l'élevage et l'aquaculture ont connu un essor spectaculaire, parallèlement à la croissance démographique et à l'augmentation du niveau de vie dans les pays développés ; mais cela s'est réalisé au prix d'une raréfaction des ressources, notamment l'eau douce et les poissons.

- l'exploitation de plus en plus frénétique des ressources naturelles s'est faite au prix d'une dégradation accélérée de la plupart des écosystèmes vitaux. Pour la première fois dans l'histoire, la pérennité de la vie sur terre ne semble plus assurée, même en écartant l'hypothèse d'une destruction de l'espèce humaine par la guerre.

Le rapport essaie de se montrer optimiste en estimant que des changements importants de politique et de pratiques pourraient encore renverser la tendance, mais il précise que les changements majeurs indispensables n'ont pas été amorcés et que la dégradation ne fait que s'aggraver.

Si nous avons tenu à présenter dans " Dis Fuse " ces deux rapports, c'est parce qu'il sont de nature à nous montrer quels sont les véritables enjeux des décennies à venir : ou nous sommes collectivement capables d'inventer un nouveau style de vie, plus sobre, et plus économe, ou nous lèguerons aux générations à venir un monde qui deviendra de plus en plus invivable.

Jean-François Pressicaud

Notes :

(1) : le club de Rome : " Halte à la croissance ", Fayard, 1972.

The écologist : " changer ou disparaître ", Fayard, 1972.

(2) : à consulter sur internet : www.MAweb.org

Une présentation de ce rapport a été faite dans Libération du 31 mars dernier.

(3) : un écosystème est un système naturel formé d'une communauté d'êtres vivants et de leur environnement naturel. Ils se développent en réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Les travaux à venir

Assainissement, rue Sœur Alphonse

Depuis le 10 mai les travaux d'assainissement relatifs aux eaux pluviales ont débuté dans le quartier Sœur Alphonse. Il s'agit de procéder à la reprise du collecteur d'eaux pluviales dans la rue Sœur Alphonse, et par la même occasion à la mise en séparatif du réseau des eaux usées de la rue des HLM.

Ces travaux sont prévus pour durer 1 mois.

Ils parachèvent la mise en séparatif de ce secteur de Felletin et permettront une sécurisation du bas de la rue Sœur Alphonse qui ne devrait plus connaître de débordement d'eaux pluviales grâce à la pose de ce nouveau collecteur.



OPAH en vue : propriétaires profitez en pour rénover vos logements.

La communauté de communes Aubusson-Felletin va procéder dans les mois qui viennent à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les propriétaires felletinois pourront bénéficier de cette opération pour obtenir des aides substantielles pour rénover/réhabiliter leurs logements (qu'il soit locatif ou occupé par son propriétaire). En outre, dans le cadre de sa politique générale de rénovation, la municipalité de Felletin souhaite appuyer cette opération en mettant l'accent sur certains quartiers afin de poursuivre les efforts déjà entrepris : il s'agit de la rue du Pont Roby, de la rue Grancher, de la rue des Tours de l'horloge. Ces rues devraient pouvoir bénéficier d'une aide supplémentaire (et non plafonnée !!).

Ces aides n'étant pas extensibles, les propriétaires intéressés doivent constituer leur dossier le plus rapidement possible. Aussi leur est-il conseillé de prendre contact au plus tôt avec la communauté de communes.

Renseignements :

Communauté de communes : 05 55 67 79 98

Réfection voirie, route de Crocq

A compter du 6 juin prochain, des travaux importants débiteront route de Crocq.

Le conseil général va procéder à la réfection complète de la chaussée, entre l'intersection de la route d'Aubusson jusqu'à l'intersection avenue Joffre.

En parallèle, la commune de Felletin procèdera au remplacement et à l'aménagement des trottoirs sur la partie de la rue située entre la route d'Aubusson et la rue Reby Lagrange.

Ainsi pour améliorer la sécurité de ce passage très fréquenté menant à l'école maternelle, des trottoirs seront créés là où ils n'existaient pas auparavant (le long de la chapelle bleue notamment).

Les travaux devraient durer jusqu'au début du mois de juillet et nécessiteront une fermeture complète de cette rue à la circulation automobile.

Renseignement : Mairie de Felletin, 05 55 66 51 11.

Programme d'extension du réseau gaz de ville

Voici les rues qui sont programmées pour les prochains mois.

6 secteurs ont été définis :

Rues chanteloube - pomme

Rues Judet – Nigremont

Avenue Joffre

Rues du Château – Pisseloche

Rues Degaine – Murat - les Granges

Rues Coudert, Champ de foire, des Ecoles, Croix Moreau

Planning prévisionnel

Rue Pisseloche à partir du 30 mai (fermeture de la rue pendant travaux).

En suivant : Rue Judet et Nigremont.

A parti de la fin des classes : rue du Château, rues des écoles et Croix Moreau.

Courant juillet : Rues Degaine, Murat, Les Granges

A la rentrée de septembre : rues Coudert et Joffre





Concours de fleurissement 2005 : inscriptions

Chaque année la commune redouble d'efforts pour embellir la ville et offrir au regard des Felletinois comme des touristes, un environnement agréable, valorisant ainsi la commune et ses sites remarquables. Un soin tout particulier est apporté depuis plusieurs années tant au niveau de la qualité qu'au niveau des points de fleurissement.

Ces efforts sont relayés par de nombreux Felletinois, qui participent avec enthousiasme. Cette année encore la Mairie participe au concours départemental de maisons fleuries et organise également son concours municipal dont le succès ne se dément pas d'une année sur l'autre.

Différentes catégories sont proposées :

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Décor floral installé sur la voie publique
- Balcons ou Terrasses
- Fenêtres ou Murs
- Jardins de charmes à dominante verdure
- immeubles collectifs
- hôtels restaurants café avec ou sans jardins
- commerces
- hameaux villages fleuris

Les personnes souhaitant participer à ces concours doivent s'inscrire en Mairie en nous retournant ou déposant le coupon ci-dessous.

Renseignements/Inscription : Mairie de Felletin, 05 55 66 51 11
communication@mairie-felletin.fr



Coupon d'inscription au concours de fleurissement 2005

(À retourner/déposer à la Mairie de Felletin, 12 place Charles de Gaulle- 23500 FELLETIN)

Nom, prénom :

Adresse :

Catégorie (voir la liste ce dessus) :

Souhaite participer au concours de fleurissement 2005 de la commune de Felletin.

Date/Signature :

Du nouveau dans le ramassage des ordures ménagères

Depuis le 10 mai, les ordures ménagères sont ramassées le mardi matin (et non plus le lundi après-midi) et toujours le vendredi après-midi.

Le ramassage des sacs jaunes demeure inchangé, le mercredi matin à partir de 7h30 (sortir les sacs si possible le mardi soir).

Renseignements :

Communauté de communes Aubusson-felletin, 05 55 67 79 98

Semaine du développement durable : le programme à Felletin



Mardi 31 mai, Soirée projection - débat
20h00, salle polyvalente
Gratuit, entrée libre.

Projection des films :
" Felletin et le développement durable " Film produit par la

Mairie de Felletin

Retrouvez les Felletinois dans leurs actions quotidiennes en faveur du développement durable.

" Atelier papiers cartons " Film produit par l'Institut-Médico-Educatif " Denis Forestier " de Felletin.

Présentation de cette initiative originale mise en place à L'IME de Felletin qui allie la problématique du recyclage et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Mardi 31 mai et jeudi 2 juin :
visite de l'unité de cogénération
10h00, rdv sur le site, route de La Sagne.
Inscription obligatoire en Mairie. Gratuit.



Programme de la fête patronale 4-6 juin



Samedi 4 juin :

21h00 :

concert de la chorale CANTATE en FA
(chorale Aubusson-Felletin).
Place Quinault.
Gratuit.

22h00 :

grand feu d'artifice
Place Charles de Gaulle

Dimanche 5 juin

A partir de 15h00 jusqu'à 18h30 :

défilé dans le centre ville et animation de la fête foraine par la fanfare de Bourgneuf (30 musiciens).

Et pendant ces 3 jours la traditionnelle fête foraine avec ses manèges et autres animations pour petits et grands.



Au plus près de l'actualité felletinoise avec le site internet de la ville !

Retrouver toute l'actualité de la commune sur :

www.mairie-felletin.fr

Le site dispose d'une rubrique actualité (accessible depuis le page d'accueil du site), mise à jour toutes les semaines. Retrouvez les annonces des manifestations, les ordres du jour des conseils municipaux et tout ce qui fait l'actualité felletinoise.

De nouvelles rubriques ont été créées, vous pouvez

désormais consulter en ligne les comptes rendus des conseils municipaux (rubrique mairie), la programmation du théâtre Jean Lurçat (rubrique vie culturelle).

N'hésitez pas à consulter le site régulièrement pour suivre ses évolutions.

Pour contacter la Mairie :

communication@mairie-felletin.fr

Dernières animations de la médiathèque

A l'occasion du Printemps des Poètes, en partenariat avec "Le Plaisir de Lire", la poésie avait rendez-vous le 4 mars au Grand Café de Felletin.

Une cinquantaine de personnes avait bravé la neige pour venir écouter des poèmes de Jean L'Anselme, d'Hélène Cadou, de Pierre Albert-Birot et bien d'autres, tous édités aux éditions Rougerie. L'assistance a écouté avec attention Olivier Rougerie et Jean-Louis Nover, poète, qui se sont relayés pour lire des poèmes légers ou plus graves. Les coupures musicales de Robert Thibier et Jean-Christophe Jagaille ont contribué à l'atmosphère chaleureuse et bon enfant de la soirée.

De plus, la médiathèque a accueilli une exposition consacrée aux éditions Rougerie.

Du 16 au 30 mars, la médiathèque a participé aux journées nationales contre le racisme en partenariat avec Les portes du monde, Bonne Pioche, Lamifa, et Amnesty International. A cette occasion, 3 animations différentes ont été proposées trois mercredis de suite : un atelier d'écriture de cartes postales pour les enfants de 6 à 10 ans, des contes et la visite d'une exposition, "la Terre est ma couleur" (prêtée par la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse) sur le thème du racisme ainsi que la projection de 2 films sur les droits des enfants, et enfin un après-midi jeux de société de différents pays du monde pour tous les âges. En tout, entre 15 et 30 personnes issues d'une dizaine de communes différentes ont participé à ces diverses manifestations.

Le 4 avril, la médiathèque a pour la seconde fois, ouvert ses portes au Théâtre Jean Lurçat pour accueillir la manifestation "Les auteurs vivants ne sont pas tous morts" avec une lecture de François Cervantes et une mise en espace de Marie-Pierre Besanger.

Du 3 au 28 mai, "Le Petit Chaperon Rouge dans tous ses états" s'est installé à la médiathèque. Des illustrations de différentes versions de ce célèbre conte ont été présentées aux petits comme aux grands. Et le mercredi 18 mai, une heure du conte spéciale lui était consacrée.

Le 17 mai, pour Coquelicot, la médiathèque s'est déplacée à Ars qui a accueilli Christèle Pimenta et son spectacle "Dame Martha ou l'art de filer à l'anglaise".

Animations à venir :

Du 14 juin au 16 juillet, la médiathèque accueillera le travail du Club Photo qui nous présentera les endroits les plus représentatifs de la Communauté de Communes. Venez donc vous amuser à retrouver les coins les plus secrets des environs!

A partir du 6 juillet et durant tout l'été, des ateliers thématiques seront proposés aux enfants de 6 à 10 ans. Au programme : Le loup, l'alimentation, les chiens, les moyens de transports, les poissons, le voyage, les bruits. Rendez-vous tous les mercredis de 14h30 à 16h!

Le 12 août, participation au 10ème anniversaire de la journée du livre.

Horaires d'ouverture au public :

mardi 16h00 à 18h30,

mercredi 10h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30,

jeudi 16h00 à 18h30,

vendredi 10h30 à 13h30,

samedi 14h00 à 18h30.

Médiathèque Intercommunale

Place Schladming

tel : 05 55 66 55 22

mediatheque.intercom.aubfel@wanadoo.fr

Nouveaux artisans/commerçants

M. et Mme Billy ouvriront courant juin les portes de " **la malle de Felletin** "

Ce magasin d'Arts de la table, décoration, cadeaux, se situera au 12 place Courtaud.

M. Dez a repris au mois de mai dernier le **Bar hôtel, restaurant du parc de Millevaches** (ex barbichet).

Il propose 12 chambres fraîchement refaites en plus du service de restauration. 5 place Courtaud 05 55 66 40 22.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.



ARGARDOM

Section UNRPA Felletin

(Union Nationale des Retraités
et Personnes âgées)

**Cette année, l'UNRPA
fête son 60^{ème} anniversaire.**

Depuis sa création en 1945, l'association lutte pour que les retraités et personnes âgées soient traités avec respect, pour que les conditions de vie des plus démunis s'améliorent, pour que les revenus soient décentes, pour que l'accès aux soins, à tous les soins, reste un droit.

Ces actions, l'UNRPA l'accomplit dans chaque département, à travers de nombreuses structures : CODERPA, CLIC, CCAS, les Aides à domicile.....

Mais l'UNRPA c'est aussi une association qui propose des activités ludiques à ses adhérents.

En Creuse, cet anniversaire a été fêté le 10 avril, lors de la fête départementale à Guéret qui a réuni des adhérents de Creuse, de Corrèze et de Haute-Vienne.

Les Sections de Felletin et d'Aubusson étaient représentées par une trentaine d'adhérents.

Après le loto du 3 avril qui a connu une bonne participation, la Section de Felletin organise le 21 juin une sortie-restaurant qui conduira les convives à " l'Hôtel des Voyageurs " à Tarnac .

Une visite ou une promenade complètera le programme de cette journée.

La Présidente, Hélène Giraud

Association d'aide à domicile d'Aubusson et ses environs

L'Association AGARDOM, très fidèlement implantée à Felletin depuis plusieurs années vient de faire réaliser des travaux importants de rénovation intérieure dans ses locaux du 3 Pue des Tours de l'Horloge.

Le développement du réseau de proximité autour de l'antenne de Felletin et ses environs est à votre disposition pour faciliter les réponses aux demandes d'aide à domicile qui émanent d'un public de plus en plus large et diversifié.

Animations nouvelles et service de portage de livres gratuit à domicile sont toujours au programme pour apporter détente et réconfort à ceux et celles qui se sentent un peu isolés et qui apprécient échanges et conversations. Il suffit d'en faire la demande auprès de votre aide à domicile ou lors de nos permanences.

Une interlocutrice est à votre écoute pour tous renseignements et complément d'information.

- à Felletin 3 rue des Tours de l'horloge, tous les vendredis matins, de 08h.30 à 12h.30.
Tel. 05 55 66 55 65.

- à Aubusson. Esplanade Charles de Gaulle, les jours ouvrables de 08h. à 12h.00 et de 13h.30 à 18h.00 (17h.00 le vendredi). Tel. 05 55 83 35 00.
Fax 05 55 83 35 09.
Courriel : agardom@wanadoo.fr

*Michèle Mazetier
Trésorière*



LES AMIS DE L'ORGUE D'AUBUSSON - Saison 2005

Cette année encore, malgré l'indisponibilité de l'orgue d'Aubusson, l'Association des Amis de l'Orgue d'Aubusson présentera cinq concerts dans les communes partenaires - Aubusson, Lupersat, Felletin et St Avit de Tarde - au cours de son 18^{ème} Festival d'été "Musique au coeur de la Tapisserie "

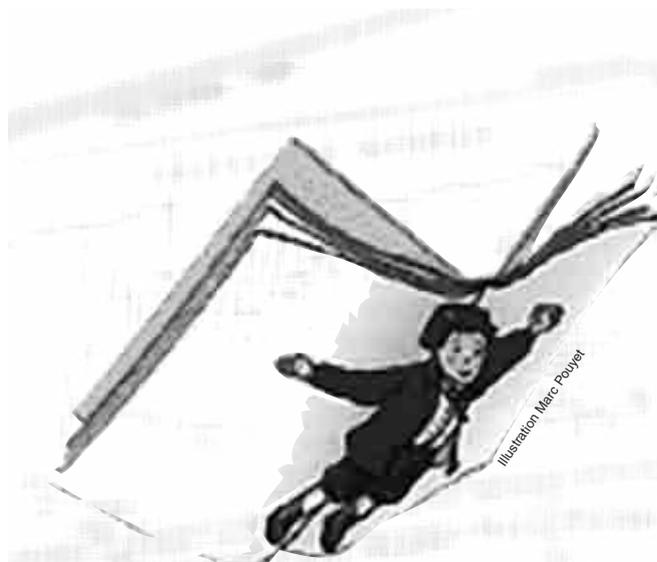
A Felletin, les nombreux mélomanes fidèles retrouveront avec plaisir " L'OCTUOR DE FRANCE " qui s'était déjà produit en Août 2002 à Lupersat, **le Mercredi 10 août à 20h30 à l'Eglise du Moutier.**

Formation originale, l'Octuor de France, dans sa formation de chambre, reprend les couleurs instrumentales de l'orchestre et exécutera trois pièces rarement jouées : le septuor d'**Adolphe BLANC** (compositeur français 1828 - 1885) qui connut un grand succès au 19^{ème} siècle avant d'être injustement oublié, la transcription de Till l'Espiegle de **Richard STRAUSS** et le célèbre septuor de **BEETHOVEN**.

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme, Place Quinault, 23500 FELLETIN.

Plus de détails sur le site internet de l'Association : www.orgue-aubusson.org.

*Michèle Mazetier
Secrétaire*



Association " le plaisir de lire " JOURNEE DU LIVRE : 10^{ème} ANNIVERSAIRE

Dix ans, mine de rien, c'est un bail !
Et si c'était à refaire...nous le referions.

D'ailleurs, nous le faisons. Nous y travaillons, avec toujours le même entrain basé sur une excellente entente entre les organisateurs, les adhérents et bénévoles, et les écrivains. Ces derniers en redemandant et notre liste d'attente ne cesse de grossir. Patience, chacun son tour.

Ici comme partout et à tout sujet, les esprits grognons ne cessent de critiquer. Ceux qui ne font jamais rien sont les premiers à lancer des reproches et des " n'y-a-qu'à " véhéments. Au sujet de la Journée du Livre, cela dure depuis 10 ans. Grand bien leur fasse et bon anniversaire.

Quant à nous, nous préparons une Fête à la hauteur de l'événement pour satisfaire son public et faire honneur à Felletin. Il y aura plein d'écrivains que vous aimez déjà ou que vous découvrirez, plein de livres passionnants, et aussi de la nouveauté. Mais il est un peu tôt pour vous dévoiler les surprises.

**RENDEZ-VOUS VENDREDI
12 AOUT, SALLE POLYVALENTE**

*Florence Pinton
Présidente*

CYBER BASE

Atelier thématique

Venez nombreux nous voir , nous vous attendons.

Tous les quinze jours, cet atelier est là pour vous aider à mieux vous servir de votre ordinateur.

Les Mercredis de 16h à 18h, 25 mai, atelier spécial préparer vos vacances sur Internet, le 8 juin, apprenez à entretenir et installer des logiciels sur votre ordinateur, le 22 juin, apprenez à enregistrer et organisez votre ordinateur, le 6 juillet atelier consacré à la gravure, le 20 juillet, atelier musique assistée par ordinateur, le 10 août comprenez enfin le copier coller, le 24 août « MP3 kesako ? »



Première randonnée photographie numérique

C'EST REPARTI POUR UN TOUR !!!!!

Comme tous les ans, nous vous proposons des randonnées numériques, en partenariat avec l'office de tourisme, pour découvrir le paysage qui vous entoure et apprendre à vous servir d'un appareil photo, puis au retour apprenez à retoucher vos photos, tout simplement!

Mercredi 27 juillet et 10 Août de 14h à 16h, à Felletin (tout public).

Animations ponctuelles

Faites de la musique !

Retrouvez la Cyber Base le 9 juin de 19h à 21h au café concert « l'Avant Scène » à Aubusson, pour créer votre musique par ordinateur.

Pour les enfants, une animation « Ouverture sur le monde » sera proposée en partenariat avec « les portes du monde ». Cet année, un pays présent au festival viendra présenter aux enfants leur vie et leurs coutumes. Rendez-vous le Mercredi 13 juillet de 14h à 15h et les Jeudis 21-28 juillet, préparation du spectacle, et le 4 août pour la rencontre avec les danseurs.



Déplacement à St Maixant

Premier déplacement de la Cyber Base dans la communauté de communes où le public de Saint Maixant nous accueille très chaleureusement pour des animations photo - texte - Internet et encore beaucoup d'autres choses. Déplacements le 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin et le 13 juillet de 16h à 18h.

Animations

Venez rédiger vos CV, lettres de motivations et consulter les offres en ligne etc..... Nous vous accompagnerons dans vos démarches, le 12 mai, le 16 juin, le 21 juillet, le 11 août de 13h30 à 14h30 (gratuit).

Atelier « Premiers pas » les mardis de 14h à 15h, pour apprendre à son rythme l'informatique

Atelier pour les enfants (jeux éducatifs, Rallye Internet...) les mardis et jeudis de 16h30 à 18h, en période scolaire

Les mercredis de 15h à 17h en période scolaire: Accueil des élèves internes du Collège de Felletin

N'hésitez à nous contacter, ou à venir consulter le planning pour nos prochaines animations : Musique, Graphisme, Internet, Traitement de texte, etc.

LAMIFA

LAMIFA « Les Amis de la Médiathèque Intercommunale de Felletin - Aubusson » est une association constituée autour d'une équipe de bénévoles dynamiques et expérimentés qui s'investit au sein de la Médiathèque de Felletin dans deux domaines différents.

D'une part, LAMIFA est très active en qualité d'accompagnatrice de la vie culturelle de la médiathèque aux côtés des trois bibliothécaires titulaires : accueil des visiteurs, participations aux diverses expositions et animations, dans le respect de sa spécificité d'activité bénévole.

D'autre part, LAMIFA est responsable de la Gestion de la Cyber Base installée au premier étage de la médiathèque dans les locaux spécialement prévus à cet effet : Entrée, téléphone et horaires sont distincts de la Médiathèque, mais avec possibilité de

communication et d'accès par ascenseur lors des heures communes d'ouverture.

Deux animateurs diplômés, Frédérique et Romain se tiennent à la disposition des publics de tous âges pour satisfaire les demandes d'utilisation, et pour organiser des animations variées.

La cotisation de LAMIFA est de huit euros par adultes, de 12 euros par couple, avec une cotisation distincte de 2€ pour les utilisateurs de la Cyber Base.

Vous êtes déjà nombreux à nous avoir rejoints et nous vous remercions de votre confiance. Faites connaître LAMIFA autour de vous, pour que l'association continue à se développer et à mettre en place les projets que nous avons en préparation pour les mois à venir. A bientôt.

Rendez-vous Coquelicotons le Mardi 17 Mai à 20h30 à Ars !

Nos horaires

Mardi :	10h - 12h et 13h30 - 20h
Mercredi:	10h - 12h et 13h30 - 18h30
Jeudi:	10h - 12h et 13h30 - 18h30
Vendredi:	10h - 12h
Samedi:	14h - 17h

Tarifs

Cotisation à l'association	2€
Consommation horaire	2€
Forfait de 5h	7€
Forfait de 10h	13€
Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h	
Gratuit pour les recherches d'emploi	

LAMIFA - 4 rue Feydeau - 23500 Felletin
Tel. 05 55 66 71 10 lamifa_cyber@yahoo.fr

Office de Tourisme

• Exposition de tapisseries de l'église du Château

" Hommage à Henri Guérin et à Le Corbusier "

Cette année, l'exposition rend hommage à Henri Guérin. Dessinateur, peintre et cartonnier, on retrouve dans ses tapisseries la palette des 600 tons qu'il a finement utilisés dans son travail de verrier. C'est d'ailleurs à l'artiste toulousain que l'on doit les magnifiques verrières en dalles de verre qui ornent l'édifice. L'exposition met aussi en lumière l'œuvre tissée de l'architecte Le Corbusier également à l'origine d'un projet d'aménagement intérieur pour l'église en partie réalisé.

Possibilité de billet jumelé avec l'exposition du musée départemental de la tapisserie d'Aubusson

Eglise du Château

23500 FELLETIN

05 55 66 54 60 / 05 55 66 50 30

mail – ot@mairie-felletin.fr

ouvert tous les jours

(03 mai – 02 octobre)

Mai, juin, septembre, octobre, 14h à 18h

Juillet et août, 10h à 12h et 14h à 18h30

Felletin, un été à vivre **Visites et animations en juillet et Août**

• Visite de ville

Partez à la découverte de l'histoire et de l'urbanisme de la cité la plus importante de la Marche au XVIème siècle et découvrez au fil des rues les traces d'une prospérité passée : un patrimoine religieux exceptionnel et une architecture civile riche et variée.

Balade commentée les mardis 05, 12, 19 juillet et 23 août à 10h30 et les mardis 26 juillet et 02, 16 août à 20h30

Site de la Coopérative diamantaire

La visite de cet atelier unique dans la région permet de découvrir le savoir-faire oublié de la technique de la taille du diamant pratiquée par les felletinois sur les bords de la Creuse jusqu'au début des années 80.

Visite les mercredis et vendredis à 15h30

Filature de laines Terrade

Cette entreprise familiale installée sur les bords de la Creuse depuis 1910 assure la transformation de la laine brute. Une visite d'entreprise surprenante pour tout

savoir de la transformation de la toison en fils cardés.

Visite les 07, 21 juillet et 18, 25 août à 10h30

Ateliers de tapisseries Pinton

C'est dans une manufacture de renommée internationale que vous découvrirez tout le processus de réalisation d'une tapisserie basse-lisse et que vous vous laisserez émerveiller par la fabrication des tapis tuftés.

Visite les jeudis en juin et septembre et les mardis et jeudis en juillet (sauf le 14 juillet) à 14h30.

Le savoir-faire du mercredi

Venez partager un savoir-faire (artisanat) les 20,27 juillet et 10, 17 août à partir de 15h

Renseignements :

Office de Tourisme de Felletin

Pace Quinault

05 55 66 54 60 / 05 55 66 50 30

courriel : ot@mairie-felletin.fr

Felletin Rando découverte ici et ailleurs Rando Laine

"Le 7 mai après-midi, l'Office de Tourisme de Felletin organisait une rando sur le thème de la laine. Ayant à cœur de faire partager le savoir faire et la tradition lainière présent à Felletin à travers la filature de laine, les ateliers de tapisseries, l'exposition estivale de tapisseries de l'Eglise du Château et les journées de laine fin octobre, cette sortie fut l'occasion de découvrir l'origine de cette toison de laine.

Au cours d'un circuit escarpé offrant de beaux panoramas, ponctué par quelques passages humides rocambolesques enfin les randonneurs atteignirent le plateau de Gioux et purent apprécier l'air vivifiant des hauteurs. La découverte des caractéristiques de la brebis limousine et du travail entrepris par la famille Couturier pour valoriser avec passion cette laine de pays suscita un vif intérêt chez les promeneurs. De la toison brute, à la laine lavée puis filée, et même aux créations tricotées

mains, tous ont redécouvert cette noble matière si souvent délaissée.

Cette balade sera reproposée en saison estivale pour offrir à un plus grand nombre d'entre nous la découverte de cette filière laine aux portes du plateau de Millevaches.



Rando des Puys

Le 8 mai dernier, la section Rando Sud Creuse organisait une sortie au Mont-Dore, découverte des cascades et des puys. Sous un soleil radieux et un petit vent d'altitude une quinzaine de randonneurs s'élançèrent à l'assaut des quelques lacets et escaliers qui permirent d'accéder à la première cascade.

Une fois le premier col atteint, il ne restait plus qu'à gravir et enchaîner 4 puys et profiter d'une vision panoramique sur tout le secteur, du puy de Dôme à la Vallée de la Dordogne. La descente fut ponctuée d'autres cascades dont la fraîcheur fut la bienvenue en cette fin de randonnée.

Rando Sud Creuse propose d'autres randonnées avant la saison estivale notamment le 4-5 juin, l'association organise un week-end rando aux Sources de la Loire, et le samedi 25 juin une balade découverte sur la journée au cœur du plateau de Millevaches, entre culture et tradition du limousin.

Rando Sud Creuse c'est aussi un rendez-vous hebdomadaire, tous les mercredis après-midi, une dizaine de kilomètres pour découvrir les sentiers aux portes du plateau de Millevaches.

La randonnée cet été à Felletin ; 3 sorties par semaine avec des thématiques variées ; balades découverte nature, balade numérique, balade gourmande, balade nocturne, balade du Festival, balade VTT, balade et kayak, balade et équitation.

Rejoignez nous sur les chemins aux portes du plateau de Millevaches.

Renseignements : Rando Sud Creuse - Office de Tourisme de Felletin au 05.55.66.54.60



Beau début de saison à l'Union cycliste Felletinoise

La saison cycliste est maintenant bien entamée et nous pouvons dresser un premier bilan après 2 mois de compétition.

Notre équipe première s'est distinguée sur les routes du Limousin et de l'Aquitaine.

Le plus en forme de ce début de saison, Julien Lamy, vainqueur à Treignac (19) et second à Léguaillac de Cercles (24), a malheureusement été victime d'une blessure au tendon d'Achille qui l'a contraint à l'inactivité pendant plusieurs semaines. Nous lui souhaitons une bonne reprise de l'entraînement et un retour à l'état de forme qui était le sien en mars et au début avril.

L'UC Felletin a également brillé à la Route Limousine, à Mainsat, le 5 mai, où seuls deux clubs (le CRCL et l'UCF) ont présenté 3 équipes au départ ; l'équipe première, sous l'impulsion de Sébastien Darrin, Noël Gagnant et Vincent Guillout a remporté une victoire probante devant tous les autres clubs du Limousin.

Ces mêmes coureurs ont enchaîné avec le Tour de la Corrèze en 2 étapes les 7 et 8 mai ; face au gratin des équipes de DN1 (le haut du pavé chez les amateurs), nos représentants se sont montrés à leur avantage : Sébastien Darrin termine 9ème au classement général (10ème de la 1ère étape et 5ème de la 2ème, J. Luc Majoupy 20ème (6ème de la 1ère étape), Noël Gagnant, 23ème et Vincent Guillout, 39ème.

Cette équipe première va maintenant se préparer pour le championnat du Limousin, le 5 juin à Pampadour.

Nous aurons le plaisir d'applaudir tous les licenciés nationaux et régionaux de l'UCF le 12 juin, lors de la

Felletinoise ; outre les coureurs déjà cités nous verrons les nationaux Marc Dejammet (à un très bon niveau depuis le début de la saison), Michel Commergnat (qui progresse vers sa meilleure condition), Alain Riffaud, ainsi que les excellents régionaux Patrice Aubrun, dominique Jeammot (qui retrouve le haut des classements), Jérôme Huens, Didier Tourteau.

Parmi les autres organisations, après l'annulation de prix de St Frion ; nous avons eu le prix du fournil à Magnat le samedi 21 mai. Le prix de La Courtine (série nationale) aura lieu le 18 juin, la veille de la randonnée cyclotouriste Felletin-le Puy de Dôme.

Au mois de juillet, la jojo des pins et des hêtres, traditionnelle randonnée sur le plateau de Millevaches, aura lieu le dimanche 10, alors que la course (régionale) du Monteil au Vicomte, prévue le 9 juillet, pourrait se disputer à une autre date.

Le mois d'août sera ensuite le mois le plus actif avec les randonnées des 1000 virages à St Oradoux de Chirouze et du fournil à Magnat et les courses de St Oradoux de Chirouze (le 6), St Quentin la Chabanne (le 15) et Magnat (le 21).

Du côté des cyclotouristes, la plupart accumulent les kilomètres tout en concourant à l'organisation de grands rendez-vous de la FFCT comme Pentecôte en Creuse.

Enfin l'école de vélo, qui n'a pas pu démarrer le 9 avril à cause de la neige, a pris depuis son rythme de croisière, les samedis matins à 10h00, sous la conduite de Lionel Vedrine, Stéphane Jeandillon, et Vincent Bodeau.

Association "LLL Creuse" ou La Leche League : Soutien et information en faveur de l'allaitement maternel.

*" Leche " se prononce " létéché " et est un mot espagnol qui signifie " lait "

On connaît bien maintenant les avantages de l'allaitement pour la santé de l'enfant (moins de maladies infectieuses, moins d'obésité...), la santé de la mère (diminution du risque de cancer du sein, entre autres), la relation mère/enfant, l'augmentation de la confiance des femmes en leurs capacités. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande depuis 2001 un allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie. Pourtant, en France 56,2 % des bébés sont allaités à la naissance, **en Creuse 47,3%**, et ce chiffre baisse très vite dès les premières semaines.

Les raisons sont multiples : historiques (importance du phénomène de mise en nourrice), idéologiques (le féminisme français assimile encore trop souvent la maternité et donc l'allaitement à un esclavage), éducatives (manque de formation des professionnels de santé : deux heures sur le sujet pendant les sept années d'études médicales générales).

C'est ce qui explique que beaucoup de femmes qui souhaitaient allaiter (73 % d'après les sondages) échouent très rapidement dans leur projet, dès les premiers jours après l'accouchement.

Et c'est ce qui justifie l'existence d'une association comme La Leche League qui, par un soutien de mère à mère, vise à aider toutes les femmes souhaitant allaiter, en leur transmettant l'art, le savoir-faire de l'allaitement. LLL est une organisation internationale qui existe depuis quarante-huit ans et est aujourd'hui présente dans près de 70 pays. Elle travaille en collaboration avec l'Unicef et l'Organisation Mondiale de la Santé. En France, elle existe depuis 1979 et compte actuellement 140 antennes locales sur le territoire.

LLL Creuse est l'une de celle-ci. Son animatrice est une mère bénévole qui a elle-même une grande expérience personnelle de l'allaitement et a reçu une formation tant sur le plan technique que relationnel.

Le groupe LLL CREUSE vous invite à ses réunions mensuelles d'information et d'échange sur l'allaitement maternel et le maternage

Le groupe LLL Creuse organise des réunions mensuelles où chacune peut venir, pendant la grossesse et plus tard

avec son bébé, rencontrer d'autres mères qui allaitent, poser les questions qui la préoccupent, et trouver ce soutien moral qui manque si cruellement aux jeunes mères dans nos sociétés. Futures mamans, mamans, papas, bébés et jeunes enfants, toute autre personne intéressée sont les bienvenus.

Les réunions commencent à 14h. Elles durent environ 2 h. Si vous le désirez, la réunion se prolonge par un goûter (apporter gâteaux, fruits, boissons).

Lors de ces réunions, vous avez accès à une bibliothèque de prêt de livres, brochures et vidéos sur l'allaitement, la grossesse et la naissance, la petite enfance et le maternage.

Dates des prochaines réunions :

Lundi 20 Juin / Lundi 25 Juillet / Lundi 22 Août

Il est préférable de téléphoner avant chaque réunion pour confirmer votre présence et préciser le lieu (les réunions ont lieu à Felletin, espace Tibord du Chalard).

Vous pouvez également nous rejoindre lors de notre pique-nique annuel le samedi 25 juin à midi chez l'animatrice.

Soutien par téléphone :

L'animatrice est également disponible au téléphone, ou par mail, pour des questions très variées (comment continuer l'allaitement après ma reprise de travail ? puis-je prendre ce médicament en allaitant ? mon bébé réclame très souvent, est-ce que j'ai assez de lait ? etc., etc. ...).

Contact :

Caroline Milley-Roubaud

Le Liaport 23500 Felletin

- 05.55.83.29.53

carollline@tele2.fr

Pour des renseignements par Internet :

www.lllfrance.org

En cas d'absence le répondeur national 01 39 584 584 vous indiquera le numéro des animatrices de permanence.



une réunion du groupe
LLL Creuse

Les activités du Comité de jumelage pour l'année 2005

Depuis quelques semaines le Comité de jumelage s'est mis au travail pour préparer la 3ème édition du marché de Noël qui aura lieu cette année les 16 et 17 décembre.

De nombreux produits autrichiens seront proposés pendant ces deux jours pour le plus grand plaisir des gourmets et des gourmands.

Comme l'an passé, une délégation du comité de jumelage autrichien devrait être présente pour l'occasion, sûrement accompagnée de Krampus !

Les membres du comité felletinois participeront les 11 et 12 novembre 2005 à une manifestation culinaire organisée à Schladming. Nous en profiterons pour faire découvrir aux autrichiens nos produits régionaux et pour acquérir les produits qui seront proposés sur le marché de Noël.

Mais les activités du comité ne se limitent pas à ces manifestations, d'autres projets sont à l'étude et nous espérons qu'ils aboutiront au cours de l'année 2005 :

- notre but est de développer les liens d'amitié entre Felletin et Schladming, mais aussi de s'ouvrir sur l'Europe



en recherchant d'autres partenaires c'est pourquoi nous avons répondu à l'offre de jumelage d'une petite ville hongroise : Bodrogkeresztur . (affaire à suivre...)

- des contacts ont été pris avec Lauris, ville du sud de la France afin d'entamer dans un premier temps des échanges qui pourraient déboucher sur un partenariat.

- Le 24 juin prochain nous souhaitons organiser une soirée animée (avec découverte des saveurs creusoises) afin de faire découvrir les activités du comité aux nouveaux arrivants à Felletin.

C'est donc un programme bien chargé qui attend les bénévoles du comité pour cette année.

Toutes les personnes intéressées par l'action du comité et souhaitant nous rejoindre peuvent prendre contact avec la présidente.

*Muriel Martinet
Présidente du comité de jumelage*

Amicale des Anciens Elèves et du Personnel du Lycée des Métiers du Bâtiment

L'Amicale des Anciens Elèves et du Personnel du Lycée des Métiers du Bâtiment organise son second salon du bâtiment.

Il se déroulera les 1er et 2 décembre 2005 dans l'enceinte du LMB.

Ce salon professionnel concerne les entrepreneurs et les artisans du bâtiment, les élèves et le grand public.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez à contacter l'Amicale.

Renseignements :

AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET DU PERSONNEL
DU LYCEE DES METIERS DU BATIMENT

ROUTE D'AUBUSSON

23500 FELLETIN

(05/55/66/56/17)

Contact : Sandra PELISSIER, Chargée de communication



Salon du bâtiment 2004

L'association Les Portes du Monde vous fait une fleur !

Le 28ème Festival Danses, Musiques et Voix du Monde se déroulera du 3 au 7 août 2005 à Felletin.

Les 4 coins du monde dans un petit coin de Millevaches !

Les Portes du Monde

Boutique
Commerce Équitable

Conférences

festival@portesdumonde.net



Expositions

www.portesdumonde.net

Place du Marché - 23500 Felletin - Tél/Fax: 05.55.66.43.00

Groupes invités : Argentine, Colombie, Creuse, Espagne, Géorgie, Laos, Martinique, Mexique, Niger, Slovaquie.

Visite de ville, défilé, cérémonie d'ouverture, ateliers du monde, animations de la ville par les groupes, concert, 6 spectacles en salle, randonnée Balades et ballades, apéritif animé, repas typique, journée ville en fête.



Si vous souhaitez vivre le festival d'une manière originale et partager une aventure humaine peu banale, venez nous rejoindre en tant que bénévole...

Agenda des Manifestations[☆]

JUIN

Du 4 juin au 6 juin : Fête patronale Fête foraine pendant les 3 jours,
Samedi soir : 21h00 : concert gratuit de la chorale Aubusson-Felletin
(Place Quinault, devant l'office de tourisme)
- feux d'artifices (22h30) (place Charles de Gaulle)
Dimanche après-midi : 15h00 – 18h30 défilé et animation par la
fanfare de Bourganeuf. **Rens. Mairie de Felletin, 05 55 66 51 11.**

4 juin : journée de la pêche et de l'eau
Découverte de l'activité pêche pour les jeunes et les néophytes -
Pont Roby, 9h à 12h/14h à 16h - **Rens. La Gaule felletinoise, 05 55 66
58 53.**

Du 14 juin au 16 juillet : Exposition photo du club photo de Felletin,
en partenariat avec Lamifa.
Thème : les 18 communes de l'intercommunalité. -Lieu : médiathèque
intercommunale de felletin.

Samedi 18 : Journée du patrimoine de pays
Découverte des vitraux de l'église du château et de l'oeuvre d'Henri
Guérin, 15h30. - **Office de Tourisme 05 55 66 54 60.**

19 juin : Randonnée cyclotourisme, Felletin/le Puy de Dôme / Felletin
- 6h30 à 17h30. **rens. UCF, 05 55 66 47 67.**

25 juin : Randonnée Patrimoine - Circuit journée sur le plateau de
Millevalches, visite de la maison de la culture et du patrimoine. 10h.
Rens. Rando Sud Creuse, 05 55 66 54 60.

JUILLET

Dimanche 10 : Rando Cyclo " La Jojo " , Circuit des pins et des hêtres
- 2 circuits, 90 et 130 km, Départ entre 7h et 8h du centre social
- **UCF : 05 55 66 47 67**

Dimanche 17 : Concours de pêche au Barrage des Combes -
**Organisation La Gaule felletinoise (05 55 66 58 53) et le CSD 23 (05
55 66 22 64)**

Mardi 19 : Festival des voix d'été en Creuse - Concert en l'église du
Moutier, 21h

Jedi 21 : Concours de chevaux de trait - Anciens abattoirs, route de
Vallièrre - **Syndicat des éleveurs des chevaux de trait, 05 55 81 62 23**

Vendredi 29 : Foire aux agnelles - Exposition ovine et diverses
animations, 9h à 13h - **CCBE, 05 55 66 90 00**

AOÛT

03 au 07 août : Festival " Danses, Musiques et Voix du Monde "
Spectacle en salle chaque soir, défilés des groupes, animations de
rues, repas typique, apéritif animé, balade festive, animation autour
de l'artisanat, ateliers danses et dessins du monde... - **Les portes du
Monde 05 55 66 43 00**

Mercredi 10 : Festival de Musique d'Aubusson -Concert " Octuor de
France " en l'église du Moutier à 21h
Réservation Office de Tourisme 05 55 66 54 60

Vendredi 12 : 10^{ème} Journée du Livre - Rencontres et dédicaces
d'auteurs régionaux et nationaux, **salle polyvalente de 9h30 à 18h**

12 août au 21 août : Tournoi de tennis d'été - Organisé par le tennis
club de Felletin - **Rens. M. Noury, 05 55 66 41 25**

Dimanche 21 : Journée Antiquités-Brocante du Pont Roby
Professionnels et particuliers - **Office de Tourisme 05 55 66 54 60**

SEPTEMBRE

Dimanche 4 : Randonnée - Circuit journée, 16 km à la découverte de
la Tourbière du Longeyroux, Départ 10h
- **Rando Sud Creuse 05 55 66 54 60**

Samedi 10 et Dimanche 11 : Championnat régional de pêche au
moulinet - Barrage des Combes
- **CSD 23 au 05 55 66 22 64**

Dimanche 25 : Randonnée pédestre " La Fougère Felletinoise "
- Grande fête de la randonnée sur le Plateau de Millevalches
- **Rando Sud Creuse 05 55 66 54 60**

A noter sur vos tablettes en octobre :

- **28, 29 et 30 octobre : 6èmes Journées de la laine.**

Visites d'entreprises, salon de la laine avec des artisans lainiers
venus de la France entière, exposition-vente, démonstrations de
savoir-faire, ateliers découverte....

Renseignements – Office de Tourisme 05 55 66 54 60.

* Liste non exhaustive

Etat Civil Du du 21/01/2005 au 11/05/2005

NAISSANCES

Pierrick BOURGEOIS, 13 février
Thibault PODECHARD, 14 février
Alexandre ROUDIER, 22 février
Anna GARRAUD, 2 mars
Maxime MOULIN, 11 mai

MARIAGE

ASSICOT Jean-Baptiste Louis René et CARMENTOS Ginette
Nicaise, le 30 avril

Avec toutes nos félicitations.

DECES

RIGALE Marthe veuve Legrand, le 21 janvier
COUBRET Yvonne Gilberteveuve Cousteix, le 24 janvier
GUILLOT Luce Honorine Veuve Laveau, le 31 janvier
CIDRAT Marie Andréa veuve Corrières, le 8 mars
BARATON Louis Jacques, le 11 mars
BOURLY Raymonde Pauline le 18 mars
CAUNET Denise Berthe, veuve Courty, le 23 mars

MARTINET Marcel Alexandre, le 13 avril
LEVELUT Jean, le 19 avril
BERTRY Jeanne Veuve Aussavy, le 19 avril
COSTE Lucienne Marcelle, Veuve Devisse le 3 mai
NADAUD Jeanne Denise, le 6 mai

Avec toute notre sympathie.